

Démarches à suivre pour les nouveaux bacheliers

Après avoir effectué sa demande d'hébergement via Progrès (voir les informations dans le site de la DOU) à partir du 08 août au 17 août 2017, l'étudiant se verra dans l'une des situations suivantes:

- **Admis:** l'étudiant sera affecté à l'une des résidences universitaires de Béjaia ou d'Elkseur
- **Rejeté:** L'étudiant pourrait faire recours auprès des services des DOU Bejaia ou El kseur ou se considéré étudiant externe
- **Etudiant Externe:** l'étudiant réside à moins de 30km pour les filles et 50km pour les garçons des lieux pédagogiques donc il ne fera pas d'inscription à l'hébergement

Important

Accéder au site internet des Directions des Œuvres Universitaires Bejaia et El kseur www.doub-elkseur.dz pour se renseigner sur la démarche à suivre dans les inscriptions aux œuvres universitaires

Conditions d'obtention
d'une chambre universitaire

- L'étudiant doit s'inscrire à l'université de Bejaia
- L'étudiant doit résider à 50 Km ou plus pour les garçons et à 30 Km ou plus pour les filles des lieux pédagogiques
- L'étudiant doit être âgé de moins 28 ans à la date de l'inscription

Dossier Hébergement

- Imprimé de demande de chambre (Qui sera remis par l'administration)
- Attestation d'inscription 2019/ 2020
- Une copie du relevé de note du baccalauréat
- Deux certificats médicaux (général, phtisio)
- Un certificat de résidence
- Deux (02) photos d'identité
- Frais d'hébergement 400 DA/ année
+ vignette transport: 135 DA

Transport

Pour les étudiants externes (qui ne bénéficieront pas d'hébergement), ils doivent se faire délivrer des cartes de transport universitaire avec le dossier suivant:

- Copie de certificat de scolarité 2019/2020
- 01 photo d'identité
- 01 vignette transport 135 da (à acheter sur place)